

# PROGRAMME OIBT–CITES POUR L'APPLICATION DES LISTES CITES AUX ESSENCES DE BOIS TROPICAUX

## *BULLETIN D'INFORMATION*



### Donateurs



Le présent bulletin intitulé **Programme OIBT-CITES pour l'application des listes CITES** aux essences de bois tropicaux est la huitième édition d'une série de comptes rendus qui sont publiés tous les trimestres en anglais, espagnol et français, principalement à l'intention de nos collègues, commanditaires et autres particuliers africains, asiatiques et latino-américains qui sont concernés par les progrès accomplis au titre du Programme OIBT-CITES. Le présent numéro résume les activités du programme mises en œuvre durant la période d'octobre à décembre 2010.

Les suggestions et contributions des participants au projet sont essentielles pour garantir autant que possible que les futurs numéros de ce bulletin soient aussi instructifs et intéressants que possible. Veuillez envoyer toute correspondance au(x) point(s) de contact concerné(s) qui sont indiqué(s) en dernière page.

### ÉDITORIAL

La mise en œuvre de la phase initiale du Programme OIBT-CITES au cours de ces dernières trois années et demie, d'avril 2007 à décembre 2010, s'est montrée aussi utile que réussie. En date de décembre 2010, vingt et une activités au total, dont des ateliers nationaux et régionaux, ont ainsi été exécutées et, pour la plupart, menées à terme en Afrique, Asie et Amérique latine. Ces activités ont donné lieu à la publication d'une centaine de manuels, rapports, directives et articles. Les États des aires de répartition de *Swietenia macrophylla*, *Pericopsis elata* et *Prunus africana* ont bénéficié, dans le cadre de ce programme, de la formulation d'avis de commerce non préjudiciable qui ont permis de fixer des quotas d'exportation. Tous les pays ciblés ont vu leur gestion des essences de bois inscrites à la CITES s'améliorer. Des ateliers régionaux de synthèse ont été organisés au cours de l'année 2010, en septembre pour l'Afrique et en décembre côté Asie. Un dernier atelier est prévu en février 2011 en Amérique latine.

Lors de sa 46<sup>e</sup> session qui vient de s'achever, le Conseil international des bois tropicaux (CIBT) a adopté une décision appelant à ce qu'un mécanisme multi-donateurs soit créé afin d'assurer la continuité du Programme OIBT-CITES. On dialogue actuellement avec les bailleurs de fonds potentiels afin de pouvoir poursuivre des travaux dans le cadre de ce programme. Les Secrétariats de l'OIBT et de la CITES sont l'un et l'autre fermement décidés à poursuivre leur partenariat de collaboration dans le but d'améliorer la gestion et la conservation des espèces d'arbres tropicaux inscrites sur les listes de la CITES.

En conclusion, nous aimerions profiter de cette occasion pour souhaiter à tous nos partenaires d'excellentes fêtes de fin d'année et leur présenter nos meilleurs vœux de santé et de bonheur pour l'année 2011!

**Steve Johnson et Pei Sin Tong (OIBT)  
et Milena Sosa Schmidt (CITES)**

### Dans ce numéro:

ÉDITORIAL	1
LE PROGRAMME OIBT-CITES EN BREF	2
FINANCEMENT	2
ACCORDS ENTRE L'OIBT ET LES INSTITUTIONS DES ÉTATS DES	2
LES ACTIVITÉS EN DÉTAIL	3
ÉVÉNEMENTS RÉCENTS	8
ÉVÉNEMENTS À VENIR	9
SUIVI DU PROGRAMME	9
ARTICLE	10

## LE PROGRAMME OIBT-CITES EN BREF

Le « Programme OIBT-CITES pour l'application des listes CITES aux essences de bois tropicaux » a pour objet de faire en sorte que le commerce international des espèces de bois tropicaux inscrites aux Annexes de la CITES soit compatible avec leur gestion durable et leur conservation. L'objectif spécifique du programme est d'aider les autorités nationales à remplir les conditions scientifiques, administratives et légales pour gérer et réglementer le commerce de *Pericopsis elata* (afrorosia) d'Afrique centrale, de *Swietenia macrophylla* (acajou à grandes feuilles) d'Amérique latine, et de *Gonystylus* spp. (ramin) du Sud-Est asiatique. Il s'attache en particulier à élaborer des principes directeurs pour faire en sorte que l'exploitation ne nuise pas à la survie des essences de bois tropicaux inscrites aux Annexes de la CITES.

Les principaux États des aires de répartition qui exportent d'importantes quantités des espèces couvertes par le programme sont le Cameroun, la République du Congo et la République démocratique du Congo, en Afrique; en Asie ce sont l'Indonésie et la Malaisie; et en Amérique latine, la Bolivie, le Brésil et le Pérou.

Les bénéficiaires directs de ce Programme sont les instances publiques et opérateurs privés des secteurs du bois dans les États des aires de répartition. Les bénéficiaires indirects sont les autres pays Parties à la CITES qui exploitent ces espèces commercialement et bénéficieront du renforcement des capacités et d'une prise de conscience accrue.

## FINANCEMENT

Le Programme a reçu des fonds de la Commission européenne (CE), des États-Unis d'Amérique, du Japon, de la Norvège, de la Nouvelle-Zélande, de la Suisse et de l'Allemagne, ainsi que du secteur privé et du Fonds de l'OIBT pour le partenariat de Bali.

La Commission européenne a octroyé une subvention s'élevant à 2,4 millions d'euros pour l'exécution du Programme, et d'autres donateurs ont, jusqu'à présent, fourni collectivement plus de 1,2 million de \$E.-U. L'OIBT encouragera d'autres donateurs à faire de même, étant donné que les demandes de bénéficiaire du programme excèdent maintenant les ressources disponibles. Fait nouveau, plusieurs sociétés de produits pharmaceutiques ont contribué des fonds (plus de 500 000 \$E.-U.) afin d'améliorer la gestion de *Prunus africana* au Cameroun et en RDC, et de préparer un rapport d'ACNP sur cette essence. La Norvège vient elle aussi, dans le cadre du Programme, d'apporter un financement destiné à Madagascar, pour évaluer les essences ligneuses dont la conservation donne lieu à des inquiétudes. Au cours de la 46e session du CIBT, les États-Unis d'Amérique ont contribué un supplément de 200 000 \$E.-U. au Programme. L'OIBT et la CITES préparent une proposition de subvention de suivi qui sera soumise à la Commission européenne et autres donateurs intéressés au début de 2011 afin que le Programme puisse poursuivre ses activités.

## ACCORDS ENTRE L'OIBT ET LES INSTITUTIONS DES ÉTATS DES AIRES DE RÉPARTITION

Plus de 50 propositions d'activité en Afrique (7), en Asie (23) et en Amérique latine (20) ont été soumises à l'OIBT pour examen en vue d'être admises au Programme. Parmi celles-ci, 13 activités en Asie, 6 en Afrique et 6 en Amérique latine ont été financées par l'OIBT depuis 2008. La plupart des activités approuvées sont désormais achevées, sauf une en Indonésie, en Malaisie, au Pérou, au Brésil et au Cameroun respectivement. Depuis le lancement du Programme, l'OIBT a signé des accords avec les institutions suivantes:

### PROTOCOLES D'ACCORD SIGNÉS

#### Brésil

FUNPEA (Fondation de soutien à la recherche, à la vulgarisation et à l'enseignement en sciences agronomiques) – 2 activités

IFT (Institut forestier tropical)/J. Grogan – 1 activité assortie d'une prorogation

#### Bolivie

Vice-ministère de l'environnement, de la biodiversité et des changements climatiques – 1 activité

#### Pérou

UNALM (Université nationale d'agronomie La Molina) – 2 activités

#### Cameroun

ANAFOR (Agence nationale d'appui au développement des forêts) – 3 activités

#### République démocratique du Congo

Direction des ressources fauniques et de la chasse/CITES-RDC – 2 activités

#### République du Congo

MINFE (Ministère de l'économie forestière) – 1 activité

#### Indonésie

Gouvernement indonésien et Agence de recherche et de développement forestiers (FORDA): 5 activités (2 activités au Centre de recherche et de développement pour la conservation des forêts et de la nature, CFNCRD); 1 activité au Laboratoire de télédétection, Faculté des sciences forestières, Université d'agronomie de Bogor; 1 activité au Centre de recherche biologique, Institut indonésien des sciences; et, avec le concours de la Direction générale de la protection des forêts et de la conservation de la nature, 1 activité de la Direction de la conservation de la biodiversité.

#### Malaisie

Ministère malaisien des ressources naturelles et de l'environnement (NRE) et Conseil malaisien de recherche et développement forestiers: 8 activités (2 activités exécutées par le Département forestier du Sarawak (FDS) et la Corporation forestière du Sarawak (SFC); 3 activités exécutées par le Service forestier de Malaisie péninsulaire (FDPM); 2 activités par l'Institut malaisien de recherche forestière (FRIM); et 1 activité du Conseil malaisien de l'industrie du bois (MTIB).

On trouvera sur le site Internet de l'OIBT ([www.itto.int](http://www.itto.int)) des renseignements sur les activités en cours dans chaque pays (pays, titre, résumé, agence d'exécution). La section qui suit en donne une brève description et présente un rapport sur l'avancement des travaux durant la période d'octobre à décembre 2010 pour toutes les activités mises en œuvre ou achevées. Les activités en attente de financement seront examinées au début de 2011 en vue d'utiliser les ressources restantes du Programme de la manière la plus judicieuse possible.

## LES ACTIVITÉS EN DÉTAIL

### Afrique

#### Cameroon

##### 1. « Gestion de *Pericopsis elata* dans les concessions forestières » (ANAFOR)

Cette activité avait été proposée dans le but de recueillir des données sur la situation de *Pericopsis elata* dans les concessions forestières camerounaises, dont des données sur sa phénologie, sa transformation, son statut et sa densité, et de favoriser la sylviculture de cette essence. Sept produits anticipés au total avaient été identifiés: i) abondance/densité spécifiées pour chaque concession; ii) diamètre minimum de coupe (DMC) correctement défini pour le pays; iii) indices de la récolte définis; iv) quota de récolte durable de *P. elata* calculé sur des bases scientifiques; v) taux de conversion de *P. elata* déterminé; et vi) opérations sylvicoles encouragées. Les principaux résultats obtenus sont: a) l'aire de répartition de *Pericopsis elata* couvre en fait 5 339 023 ha, soit une surface plus étendue que celle indiquée dans la documentation, à savoir 4 855 738 ha, laquelle se limitait à la région Est du pays; b) l'établissement des diamètres minimums de coupe: 80, 90 ou 100 cm, est laissée à la discrétion du gouvernement camerounais; le diamètre idéal, qui concilie aussi bien les soucis d'ordre écologique qu'économique, est de 90 cm; c) le taux de transformation de l'Assamela est de 0,4242 au lieu de 0,33, taux utilisé par l'Organe de gestion CITES au Cameroun. Sur la base de ce taux, on obtient un quota d'exportation de 14 400 m<sup>3</sup> moyennant un DMC de 100 cm, contre 15 200 m<sup>3</sup> et 25 334 m<sup>3</sup> suivant un DMC de 90 cm; d) en décembre 2009, l'ANAFOR (l'Autorité scientifique CITES) a rédigé son premier rapport d'avis de commerce non préjudiciable (ACNP) sur l'Assamela à partir des résultats obtenus au Cameroun dans le cadre du Programme OIBT-CITES; e) le 25 février 2010, le Ministère de la foresterie et de la faune sylvestre a organisé à Yaoundé (Cameroun) un atelier national destiné à valider les résultats obtenus par le Programme OIBT-CITES; f) le 15 juin 2010, le Ministère de la foresterie et de la faune sylvestre a signé la décision N° 0511/D/MINFOF/SG/DF/BSJ qui prévoit de réduire le diamètre minimum de coupe (DMC) de *P. elata* de 100 à 90 cm. En vertu de cette décision, le quota annuel d'Assamela au Cameroun sera de 25 334,07 m<sup>3</sup>; g) du 1<sup>er</sup> au 4 mars 2010, l'Agence d'exécution, ANAFOR, a organisé à Yokadouma (région Est du Cameroun) un atelier de formation sur la sylviculture de *P. elata*. Un total de 15 490 plants ont été plantés dans les 9 pépinières créées au sein des 11 unités d'aménagement forestier (UAF) appartenant à 5 compagnies forestières. Les produits anticipés dans le cadre de cette activité sont tous achevés.

##### 2. « Gestion de *Pericopsis elata* dans les plantations forestières » (ANAFOR)

Cette activité est axée sur la gestion des plantations de *Pericopsis elata* au Cameroun en vue de déterminer quels outils seraient importants pour y valoriser sa gestion. Cinq produits anticipés avaient été identifiés au total comme suit: i) rapport sur la situation de la plantation; ii) zonage; iii) protection de la plantation; iv) résultats de recherche; et v) renforcement des capacités et diffusion de la sylviculture de *P. elata*. Les

résultats des différentes études menées dans le cadre de cette activité ont servi à compiler un guide de formation sur la sylviculture de *P. elata*. Le plan de gestion simple de la plantation forestière de Bidou, qui est disponible, a été présenté aux participants durant l'atelier national organisé le 25 février 2010 à Yaoundé. Un atelier de formation de deux jours a été tenu à Bidou en août 2010; un total de 35 villageois et agents forestiers locaux y ont reçu une formation à la sylviculture d'*Assamela*; la plantation de Bidou a été défrichée en août 2010.

Cette opération a consisté à couper (éliminer) environ 30% des arbres *Assamela*, ainsi que le recommande le plan de gestion simple. Le gouvernement camerounais recherche des fonds supplémentaires pour mettre en œuvre les directives du plan de gestion simple de la plantation forestière de Bidou.

##### 3. « Avis de commerce non préjudiciable pour *Prunus africana* (Hook. f.) Kalman au Cameroun » (ANAFOR)

Cette activité a pour objectif de s'occuper du rapport d'avis de commerce non préjudiciable pour *Prunus africana* au Cameroun. Les produits anticipés sont: (i) l'état des lieux sur la production, la transformation, le transport, le commerce et le contrôle de *Prunus africana* est bien établi au Cameroun; (ii) les Unités d'allocation de *Prunus africana* (PAU) sont bien délimitées, et l'abondance/densité, ou les quotas de récolte durable sont calculés sur une base scientifique; (iii) le plan de gestion simple de chaque forêt est élaboré et mis en œuvre; (iv) les opérations sylvicoles sont développées; (v) les capacités des autorités CITES sont renforcées (contrôle et suivi améliorés); (vi) la recherche est bien développée sur des thèmes en rapport avec la gestion durable de *P. africana* au Cameroun, et les résultats publiés; (vii) un rapport d'avis de commerce non préjudiciable est dressé sur *P. africana*; et (viii) les résultats de l'activité sont diffusés. Un rapport d'avis de commerce non préjudiciable (ACNP) sur *P. africana* est disponible pour la région du nord-ouest du Cameroun. Il contient des données précises sur son aire de répartition, sa densité et son quota de récolte par forêt communautaire. Les quotas de *P. africana* seront définis pour les autres régions (régions du sud-ouest et d'Amadoua) d'ici à février 2011.

### République démocratique du Congo

##### 1. « Formation des différents acteurs à la vérification de la conformité aux permis CITES et à l'utilisation de l'outil 'CITESWOOD ID' en République démocratique du Congo » (OCC/OFIDA)

Cette activité renvoie à l'atelier national de formation sur l'emploi des outils CITES qui s'est tenu à Kinshasa dans le quartier de Gombe en juin 2009. Il avait pour but de contribuer au contrôle du commerce international de *Pericopsis elata* par la formation d'inspecteurs de terrain. Quarante participants au total l'avaient suivi. Un second atelier de formation du même type et au même endroit est prévu en décembre 2010. Cette activité est terminée et son rapport est disponible sur le site du programme.

##### 2. « Diffusion de la convention CITES et de ses textes d'application dans l'aire de répartition de *Pericopsis elata* (afrorosia/assamela) en République démocratique du Congo » (DRFC)

Cette activité a pour objectif de diffuser la CITES ainsi que ses outils d'application. Malgré le délai dont a souffert sa mise en œuvre, les autorités de la RDC ont pris des dispositions. Elles ont ainsi, comme prévu, organisé trois ateliers de diffusion en province. Le premier s'est tenu à Kinshasa dans le quartier de Gombe du 3 au 5 février 2010; le second à Kisangani les 11 et 12 août 2010; et le troisième et dernier à Matadi les 17 et 18 août 2010. Quelque trente-cinq représentants de l'Office congolais de contrôle (OCC), de l'Office des douanes et assises (OFIDA), des agents forestiers et des transporteurs (routiers et aériens) y ont participé. Des recommandations destinées à ce que la réglementation de la CITES soit mieux appliquée en RDC y ont été formulées. Peu de progrès y ayant été constatés s'agissant de conserver



La plantation de Bidou au Cameroun avant défrichage (gauche) et après défrichage (droite)  
Photo Jules NGUEGUIM

les espèces végétales, comparé à la faune sauvage, les participants ont en conséquence préconisé que soit dressée une liste des espèces de flore menacées dans ce pays. Plusieurs problèmes ont été abordés au cours des discussions; l'on citera les contraintes qui pèsent sur la mise en œuvre de la réglementation CITES en RDC, par exemple pour stipuler les quotas d'exportation, l'inscription des espèces aux annexes de la CITES, la difficulté à opérer compte tenu de l'insécurité publique, la difficulté d'assurer le contrôle et la surveillance des forêts sans logistique adéquate, ou encore la difficulté de calculer les statistiques sur la production de bois à partir des permis d'exploitation forestière. Les participants à l'atelier ont formulé les recommandations suivantes: i) modifier l'actuel protocole d'accord passé entre l'agence de l'environnement, l'OCC et l'OFIDA en amendant le décret ministériel en un décret interministériel, de sorte qu'il devienne un accord entre les trois administrations: commerce, finances et environnement; ii) appliquer la conservation de *Diospyros crassiflora* et *Milletia laurentii* en faisant inscrire ces deux espèces à l'Annexe 4 du décret ministériel N° 056/CAB/MIN/AFF-ECNPF/01/00 du 28 mars 2000; iii) renforcer les contrôles forestiers aux différents points de contrôle (ports et aéroports); iv) utiliser un tampon sec pour le certificat d'origine; v) réviser le décret ministériel qui fixe les taxes et subventions forestières; vi) créer une base de données sur l'exploitation forestière, la transformation des bois, le transport et les statistiques du commerce; vii) fournir une logistique adéquate pour la surveillance des forêts, le recueil et l'analyse de données; et viii) mobiliser des fonds pour identifier les espèces de flore à inscrire aux Annexes 4 et 5 du décret ministériel N° 056/CAB/MIN/AFF-ECNPF/01/00.

## République du Congo

### 1. « Inventaire de l'afroformosa dans une forêt de production au Congo-Brazzaville en vue de sa gestion durable » (MINFE)

Cette activité a pour but d'assurer que les exportations des produits d'Afroformosa par la Société industrielle et forestière du Congo (SIFCO) ne nuisent pas à la conservation de cette espèce dans l'unité d'aménagement forestier (UAF) de Tala-Tala (621 000 ha) au nord du Congo. Les principaux produits consistent en des rapports comme suit: (i) bilan sur l'exploitation, la transformation du bois, le commerce et le contrôle de *Pericopsis elata*; (ii) analyse des lacunes entre la CITES et la politique nationale; et (iii) recherches sur la biologie et l'écologie de *P. elata*. En outre, un inventaire indiquant le plan de gestion simple de *P. elata* est disponible. Les autorités de la SIFCO ont signé une note de service prescrivant que le diamètre minimum de coupe (DMC) de *P. elata* soit, de 60 cm, augmenté à 70 cm, ainsi que le recommande le Programme OIBT-CITES au Congo. Les autorités de la RDC procèdent actuellement à des inventaires sur l'Afroformosa dans le cadre de l'AAV 2010-2011. La dernière réunion du comité scientifique chargé de rédiger le rapport d'avis de commerce non préjudiciable sur l'Afroformosa dans l'UAF de Tala-Tala s'est tenue du 13 au 16 décembre 2010.

## Asie

### Malaisie

### 1. « Rapport d'avis de commerce non préjudiciable sur *Gonystylus bancanus* - Évaluation quantitative de *G. bancanus* dans deux forêts permanentes sélectionnées au Sarawak » (FDS/SFC)

L'objectif de cette activité consistait à recueillir des données sur la situation et la densité du peuplement de *G. bancanus* dans deux forêts permanentes de production sélectionnées au Sarawak, à savoir la Réserve forestière de Kayangeran à Lawas et la Forêt protégée de Saribas Lupar à Sri Aman. L'objectif a été atteint et les deux rapports suivants ont été préparés: i) le rapport d'avis de commerce non préjudiciable sur *Gonystylus bancanus* - Une évaluation quantitative de *G. bancanus* dans deux forêts permanentes sélectionnées au Sarawak; et ii) le rapport d'achèvement - rapport d'avis de commerce non préjudiciable sur *Gonystylus bancanus* - Une évaluation quantitative de *G. bancanus* dans

deux forêts permanentes sélectionnées au Sarawak. Cette activité a été achevée en octobre 2010.

### 2. « Quantification de *Gonystylus spp* (ramin), d'*Aquilaria spp.* (bois d'agar) et d'*Intsia spp.* (merbau) dans les forêts sèches et humides de Malaisie péninsulaire » (FDPM)

Les objectifs de cette activité étaient les suivants: i) recueillir des informations sur la répartition, la situation et le matériel sur pied des espèces *Gonystylus*, *Aquilaria* et *Intsia* qui croissent dans les forêts sèches et humides; et ii) aménager 10 placettes d'échantillonnage afin de suivre la croissance, la mortalité et le recrutement de *Gonystylus spp.* Ces deux objectifs ont été atteints et les deux rapports suivants ont été préparés: i) quantification de *Gonystylus spp* (ramin), d'*Aquilaria spp.* (bois d'agar) et d'*Intsia spp.* (merbau) dans les forêts sèches et humides de Malaisie péninsulaire; et ii) rapport d'achèvement: « Quantification de *Gonystylus spp* (ramin), d'*Aquilaria spp.* (bois d'agar) et d'*Intsia spp.* (merbau) dans les forêts sèches et humides de Malaisie péninsulaire. Cette activité s'est achevée en octobre 2010.

### 3. « Cartographie de la répartition spatiale de *Gonystylus bancanus* (ramin) à l'aide de la technologie hyperspectrale et détermination du niveau de récolte durable de ramin dans les forêts de production de Malaisie péninsulaire » (FRIM)

Les objectifs étaient les suivants: i) élaborer des cartes de répartition spatiale à l'aide de la technologie hyperspectrale et des informations autres que spatiales sur le ramin; et ii) déterminer le niveau de récolte durable de ramin dans les forêts de production de Malaisie péninsulaire. Ces deux objectifs ont été atteints et ont donné lieu à la publication des deux rapports suivants: i) Élaboration de cartes de la répartition spatiale de *Gonystylus bancanus* (ramin) à l'aide de la technologie hyperspectrale; ii) Dynamique du peuplement et récolte optimale de *Gonystylus bancanus* dans les forêts de production de Malaisie péninsulaire; iii) Caractéristiques écologiques d'une zone riche en *Gonystylus bancanus* dans la Réserve forestière Pekan dans l'État de Pahang (Malaisie); iv) Situation de l'écologie et de la gestion du ramin (*Gonystylus spp.*) en Malaisie; v) Production de cartes de répartition spatiale de *Gonystylus bancanus* (ramin) à l'aide de la technologie hyperspectrale et détermination du niveau de récolte durable de ramin dans les forêts de production; vi) Élaboration de tables dendrométriques locales pour les tourbières de la Réserve forestière Pekan dans l'État de Pahang, en privilégiant particulièrement *Gonystylus bancanus* (ramin melawis); vii) Comportements phénologiques de *Gonystylus bancanus* (Miq.) Kurz dans la Réserve forestière Pekan de l'État de Pahang (Malaisie péninsulaire); viii) *Gonystylus bancanus*: le joyau des forêts de tourbière; ix) Régime optimal de récolte dans les forêts de tourbière; x) Données hyperspectrales aériennes de haute résolution pour la cartographie de la répartition du ramin (*Gonystylus bancanus*) dans les forêts de tourbière; xi) Identification des espèces de forêt de tourbière par l'analyse des images hyperspectrales à l'échelle de la canopée; xii) Rapport d'achèvement: Production de cartes de la répartition spatiale de *Gonystylus bancanus* (ramin) à l'aide de la technologie hyperspectrale et détermination du niveau durable de récolte de ramin dans les forêts de production en Malaisie péninsulaire. Cette activité a été achevée en octobre 2010.

### 4. « Développement du Système de surveillance des bois de *Gonystylus spp.* (ramin) par identification radio fréquence (RFID) en Malaisie péninsulaire » (FDPM)

Les objectifs étaient les suivants: i) mettre au point un système adapté et économique pour le suivi des bois de *Gonystylus* par identification radio fréquence (RFID); et ii) élaborer un mécanisme automatisé de détection et d'avertissement destiné à repérer les infractions à la conformité à l'aide d'ordinateurs à main adaptés et rentables en Malaisie péninsulaire. Ces objectifs ont été atteints et ont donné lieu à la préparation des trois rapports suivants: i) Système de suivi des bois de ramin utilisant l'identification par radiofréquence (RFID); ii) Directive technique pour le Système de suivi des bois de ramin utilisant l'identification par radiofréquence (RFID); et iii) le rapport d'achèvement: Mise au point d'un système de suivi des bois de *Gonystylus spp.* (ramin) par identification radio fréquence (RFID). Cette activité a été achevée en octobre 2010.

## **5. « Développement d'une base de données ADN sur *Gonystylus bancanus* au Sarawak » (FDS/SFC/FRIM)**

Les objectifs étaient les suivants: i) étudier la variation génétique et la différenciation de la population de *G. bancanus* au sarawak; et ii) créer une base de données génétiques pour *G. bancanus* afin de valoriser les efforts menés pour assurer le traçage et la localisation des bois de *G. bancanus*. Ces deux objectifs ont été atteints et ont donné lieu aux deux publications suivantes: i) Mise au point d'une base de données génétiques sur *G. bancanus* au Sarawak; et ii) le rapport d'achèvement: Mise au point d'une base de données génétiques sur *G. bancanus au Sarawak*. Cette activité a été achevée en juin 2010.

## **Trois nouvelles activités de projet lancées en Malaisie en 2010:**

### **i) « Étude sur les taux de récupération des sciages et contreplaqués de ramin (*Gonystylus bancanus*) en Malaisie péninsulaire » (FDPM/MNRE)**

La Faculté de foresterie de l'Université Putra Malaysia a été chargée de mener l'étude sur le taux de récupération des grumes de ramin destinées à fabriquer des sciages et contreplaqués, et de mettre au point une technique permettant de quantifier les résidus ligneux du sciage et de la fabrication de contreplaqués. Plusieurs scieries travaillant les bois de ramin ont été étudiées tandis que les données historiques sur la production de contreplaqués à partir de grumes de ramin ont également été examinées.

On envisage de préparer deux rapports au total comme suit: i) Étude sur les taux de récupération des sciages et contreplaqués de ramin (*Gonystylus bancanus*) en Malaisie péninsulaire; et ii) le rapport d'achèvement: Étude sur les taux de récupération des sciages et contreplaqués de ramin (*Gonystylus bancanus*) en Malaisie péninsulaire. Cette activité est prévue se terminer en mars prochain, au lieu de mai 2011 comme initialement approuvé par l'OIBT.

### **ii) « Atelier national sur les garanties de conformité dans le commerce du ramin (essences de *Gonystylus*) » (Conseil malaisien de l'industrie du bois (MTIB), Ministère des industries de plantation et des produits de base (MPIC))**

Les objectifs de cet atelier national sont: i) comprendre la Convention de la CITES et son mécanisme d'application et de mise en œuvre lié au ramin; ii) développer une compréhension et des pratiques communes sur le plan du contrôle du commerce du ramin et des essences de bois d'œuvre/plantes connexes qui sont inscrites sur les listes de la CITES; iii) mettre en place un circuit efficace pour le travail en réseau et la communication au sein des organismes chargés de l'application en Malaisie qui travaillent directement ou indirectement sur le commerce du ramin; et iv) mettre en place un mécanisme permettant de coordonner la mise en œuvre concrète de la réglementation de la CITES. Dans ce contexte, deux rapports seront préparés au total d'ici à la fin de février 2011, à savoir: i) les Actes de l'Atelier national; et ii) le Rapport d'achèvement sur l'activité.

### **iii) « Atelier régional sur le partage des conclusions générées par les activités mises en œuvre en Indonésie et en Malaisie dans le cadre du Projet OIBT-CITES destiné à assurer que le commerce international des essences de bois d'œuvre inscrites aux Annexes de la CITES soit compatible avec leur gestion durable et leur conservation » (FRIM/MNRE)**

Les objectifs de l'atelier régional sont: i) partager et connaître les conclusions de chacune des activités mises en œuvre en Indonésie et Malaisie dans le cadre du Projet OIBT-CITES, et en discuter; ii) identifier et adapter à la Malaisie les résultats pertinents émanant des activités indonésiennes et inversement; et iii) identifier de nouveaux projets et activités liés au ramin en Indonésie et en Malaisie qui permettront de continuer à veiller à ce que le commerce international du ramin soit compatible avec sa gestion durable et sa conservation. Deux rapports au total seront préparés d'ici à la fin de février 2011, à savoir: i) les Actes de l'Atelier régional; et ii) le Rapport d'achèvement sur l'activité.

## **Indonésie**

### **1. « Améliorer la conception des inventaires pour estimer le peuplement sur pied du ramin (*Gonystylus bancanus*) en Indonésie » (SEAMEO/BIOTROP)**

Les objectifs de cette activité étaient: i) concevoir un modèle d'inventaire à l'aide de la technologie satellite pour estimer le peuplement sur pied du ramin, ainsi que d'autres espèces présentes dans les forêts de tourbière de Sumatra et Kalimantan; et ii) formuler des directives destinées à l'inventaire du ramin et à l'évaluation de l'avis de commerce non préjudiciable (ACNP) du ramin, y compris l'organisation d'un atelier de formation courte sur la méthode d'inventaire et l'évaluation de l'ACNP sur le ramin.

Les objectifs de cette activité ont tous été atteints et ont donné lieu à la publication de onze rapports au total comme suit: i) Actes de l'atelier technique: Revue des méthodes existantes et conception d'un inventaire du ramin dans les forêts de tourbière; ii) Méthodes de sélection, fourniture et interprétation des images satellites; iii) Vérification au sol des sites sélectionnés; iv) Réévaluation de la méthode; v) Efficacité relative du double échantillonnage dans les forêts de tourbière; vi) Panduan Inventarisasi Sediaan Ramin di Hutan Rawa Gambut (Manuel de l'inventaire du ramin dans les forêts de tourbière); vii) Teknik Inventarisasi Sediaan Ramin di Hutan Rawa Gambut (Technique de l'inventaire du ramin dans les forêts de tourbière); viii) Panduan Penilaian Non-Detrimental Finding untuk Ramin (*Gonystylus* spp.); ix) Directives pour l'évaluation des avis de commerce non préjudiciable (ACNP) sur le ramin (*Gonystylus* spp.); x) Un résumé exécutif: Améliorer la conception de l'inventaire destiné à estimer le peuplement sur pied du ramin (*Gonystylus bancanus*) en Indonésie; et xi) le rapport d'achèvement: Améliorer la conception de l'inventaire destiné à estimer le peuplement sur pied du ramin (*Gonystylus bancanus*) en Indonésie. Le projet a été achevé en août 2010.

### **2. « Évaluation du système sylvicole du ramin: étude de la pratique actuelle et revitalisation des placettes permanentes d'échantillonnage en place » (CFNCRD)**

Les objectifs de cette activité étaient les suivants: i) passer en revue et évaluer le système sylvicole et ses pratiques; ii) revitaliser les placettes permanentes d'échantillonnage de ramin et d'autres essences présentes dans les forêts de tourbière de manière à mieux comprendre la dynamique de la population, la croissance et le rendement du ramin; iii) élaborer des directives destinées au suivi de la floraison & fructification et à la gestion des semences de ramin; et iv) préparer un manuel sur les techniques de reproduction végétative, y compris la tenue d'un atelier de formation courte sur l'utilisation du manuel de suivi de la floraison & fructification et de gestion des semences de ramin de même que sur les techniques de reproduction végétative.

Les objectifs de cette activité ont tous été atteints et ont donné lieu à la publication de neuf rapports au total comme suit: i) *Evaluasi Sistem Silviculture Hutan Rawa Gambut di Indonesia* (Évaluation du système sylvicole dans les régions de forêts de tourbière en Indonésie); ii) *Draft Revisi Sistem Silviculture di Hutan Rawa Gambut* (Projet de révision du système sylvicole dans les régions de forêts de tourbière); iii) *Tinjauan dan Evaluasi Petak Ukur Permanen di Hutan Rawa Gambut* (Examen et Évaluation des placettes permanentes d'échantillonnage en forêt de tourbière); iv) *Desain dan Pembuatan Plot Pengamatan Ekologi dan Dinamika Populasi Ramin dan Jenis-jenis lain pada Hutan Rawa Gambut di Sumatra dan Kalimantan*; *Buku I: Laporan Utama* (Conception et aménagement d'une parcelle d'observation de l'écologie et de la dynamique de la population de ramin et autres espèces dans les forêts de tourbière de Sumatra et Kalimantan; Tome 1: Rapport principal); v) *Desain dan Pembuatan Plot Pengamatan Ekologi dan Dinamika Populasi Ramin dan Jenis-jenis lain pada Hutan Rawa Gambut di Sumatra dan Kalimantan*; *Buku II: Data base Hasil Pengukuran Tahap I* (Conception et aménagement d'une parcelle d'observation de l'écologie et de la dynamique de la population de ramin et autres espèces dans les forêts de tourbière de Sumatra et Kalimantan; Tome 2: Base de données - Phase I); vi) *Manual Monitoring Musim Berbunga - Berbuah dan Produksi Benih Ramin (*Gonystylus bancanus*)* (Directive technique sur le suivi de la floraison & fructification du ramin [*Gonystylus bancanus*]); vii) *Pedoman Teknis Pembuatan Stek Pucuk Ramin (*Gonystylus bancanus*)* (Directive technique sur la reproduction végétative du ramin [*Gonystylus*

*bancanus*); viii) Résumé exécutif: Évaluation du système sylvicole du Ramin: Examen des pratiques actuelles et revitalisation des placettes permanentes d'échantillonnage en place (Sylviculture, parcelles d'étude, production de semence et reproduction du ramin); et ix) Rapport d'achèvement - Évaluation du système sylvicole du ramin: Examen des pratiques actuelles et revitalisation des placettes permanentes d'échantillonnage en place. Cette activité a été achevée en août 2010.

### 3. « Évaluation exploratrice de la répartition du peuplement et des usages potentiels des essences autres que *Gonystylus bancanus* en Indonésie » (CFNCRD/FORDA)

Les objectifs de cette activité étaient les suivants: i) explorer la situation actuelle des espèces de *Gonystylus* autres que *Gonystylus bancanus* en Indonésie par un examen de la documentation et une étude sur le terrain; ii) mener des analyses supplémentaires sur le lien génétique entre les espèces et la reproduction in vitro des espèces de *Gonystylus*; iii) élaborer un guide d'identification des espèces, y compris un atelier de formation à l'identification des espèces destiné au personnel de terrain; et iv) procéder à la mise en place d'une banque de matériel génétique du ramin à Kedaton (district d'Ogan Komerang Ilir dans le sud de Sumatra), ainsi que dans le Parc national de Sebangau et dans la station de recherche de Tumbang Nusa, tous deux situés au centre de Kalimantan.

Tous les objectifs de cette activité ont été atteints et ont donné lieu à la préparation de sept rapports au total, comme suit: i) examen de la documentation sur les essences de *Gonystylus* spp. autres que *Gonystylus bancanus*: botanique, écologie et potentialités»; ii) Evaluasi Kelimpahan Jenis, Populasi, Habitat dan Status Regenerasi Beberapa Jenis *Gonystylus terpilih* (Non-*Gonystylus bancanus*) (Évaluation de la situation de la diversité des espèces, de la population, de l'habitat et de la régénération d'une sélection d'essences de *Gonystylus* [autres que *Gonystylus bancanus*]); iii) Relation génétique entre les essences de *Gonystylus*; iv) Upaya Induksi Kalus Embriogenik dari Potongan Daun Ramin (Induction d'un calle embryogénique à partir de parties de la feuille de ramin); v) Panduan Identifikasi Jenis-Jenis Ramin (*Gonystylus* spp.) di Indonesia (Manuel d'identification pratique des essences de ramin (*Gonystylus* spp.) en Indonésie); vi) Résumé exécutif: Évaluation exploratrice de la répartition du peuplement et des usages potentiels des essences autres que *Gonystylus bancanus* en Indonésie (*Gonystylus* spp. [Ramin]: situation de la population, génétique et conservation des gènes); et vii) le rapport d'achèvement: Évaluation exploratrice de la répartition du peuplement et des usages potentiels des essences autres que *Gonystylus bancanus* en Indonésie. Cette activité a été achevée en août 2010.

## NOUVELLE ACTIVITÉ DE PROJET EN INDONÉSIE LANCÉE EN 2010:

### 1. « Étude sur les prélèvements et le commerce du ramin: conformité à la CITES, Groupe de travail trinational sur le commerce du ramin, le contrôle et le suivi du commerce » (Protection des forêts et conservation de la nature, Ministère indonésien des forêts)

Cette activité a donné lieu à la préparation des quatre rapports techniques suivants: i) feuille de route à suivre pour assurer la gestion durable et la conservation du ramin; ii) étude sur les travaux du Groupe de travail trinational sur le commerce du ramin; iii) étude sur le renforcement du système de conformité du commerce à la CITES par la diffusion de la réglementation de la CITES concernant l'inscription du ramin et autres espèces végétales; et iv) une étude sur le recueil des données du commerce ainsi que le suivi et le contrôle du commerce. À cet égard, un atelier de formation au système de conformité à la CITES et un atelier de vérification sur le recueil des données du commerce ainsi que le suivi et le contrôle du commerce seront organisés à la fin de décembre 2010, tandis qu'un autre atelier sur les travaux du Groupe de travail trinational sur le commerce du ramin se tiendra au début de janvier 2011. Le calendrier de cette activité a été modifié de sorte qu'elle sera achevée en janvier 2011, au lieu de mars 2011, comme approuvé par l'OIBT initialement.

## Amérique latine

### Brésil

#### 1. « L'acajou à grandes feuilles (*Swietenia macrophylla*) en Amazonie brésilienne: études à long terme sur la dynamique du peuplement et l'écologie de la régénération dans l'optique de la gestion durable des forêts » (IFT/J. Grogan)

Ce projet a pour objectif de mettre en place le fondement biologique des systèmes de gestion forestière durable pour l'acajou, ce sur la base d'études à long terme portant sur la survie, la croissance, la reproduction et la régénération des peuplements naturels dans les forêts primaires et exploitées. Durant le quatrième trimestre de 2010, les activités du projet ont porté sur l'achèvement des travaux sur site dans le sud-est de l'État de Pará. Ils ont commencé à la mi-août sur le principal site de recherche, Marajoara, pour se poursuivre jusqu'à la première semaine de décembre. À cette occasion, les acajous et plants étudiés depuis 1995 ont été de nouveau recensés pour connaître leurs taux de survie, de croissance du diamètre et de la hauteur ainsi que celui de la production de fruits.

Au nombre des autres activités, on a poursuivi la gestion et l'analyse des données en vue de dresser une synthèse pour publication. Un manuscrit de Norghauer, Nock et Grogan intitulé « L'importance de la taille et de la fertilité d'un arbre du point de vue de la dispersion éolienne chez un arbre tropical menacé », a été accepté sous réserve, en vue d'être publié par la revue scientifique *PLoS Biology*. Cet article communique les résultats d'une vaste étude sur la dispersion de la semence chez les acajous à Marajoara dans le sud-est de l'État de Pará. Enfin, un autre texte de Grogan & Schulze intitulé « Effets des modèles de pluviosité annuelle et saisonnière sur la croissance et la phénologie des espèces d'arbres émergentes dans le sud-est de l'État de Pará au Brésil », est terminé et sera soumis pour examen à la revue scientifique *Biotropica* d'ici la fin de décembre 2010. Un groupe de rédaction constitué de Grogan, Schulze, Pantoja, Vidal et Lentini rédige actuellement un article intitulé « Plantation d'enrichissement à l'aide d'acajou à grandes feuilles dans les trouées d'exploitation forestière dans l'État d'Acre au Brésil », qui sera soumis au magazine scientifique *Forest Ecology and Management* d'ici la fin de janvier 2011.

Les travaux en coopération avec nos collègues R. Matthew Landis et Chris Free de l'Université de Middlebury se poursuivent. Il s'agit de préparer des textes utilisant un cadre de modélisation des peuplements basé sur les données démographiques de 1995-2009 qui ont été recueillies sur les sites de Marajoara, Corral Redondo et Acre-Sena Madureira afin de traiter des questions fondamentales et d'ordre pratique liées à la dynamique des peuplements d'acajou à grandes feuilles. Ce projet s'achèvera en janvier 2011.

#### 2. « Écologie et sylviculture de l'acajou (*Swietenia macrophylla* King) dans la région occidentale de l'Amazonie brésilienne » (UFRA/FUNPEA)

Le projet « Écologie et sylviculture de l'acajou (*Swietenia macrophylla* King) dans la région occidentale de l'Amazonie brésilienne » est mis en œuvre avec la participation de la société d'exploitation forestière *Batisflor Forest Ltda.*, l'Université fédérale rurale d'Amazonie (UFRA) et le soutien financier de l'OIBT, qui est essentiel pour atteindre les objectifs du projet. L'objectif du projet est de déterminer les meilleures pratiques sylvicoles permettant de récolter l'acajou dans les forêts naturelles et de préconiser des améliorations à apporter à la Loi fédérale brésilienne en vigueur (IN N° 07 du 22 août 2003), qui stipule que des plans de gestion forestière doivent être préparés afin d'assurer la conservation de l'espèce. Les objectifs spécifiques sont: i) évaluer les populations d'acajou dans les forêts exploitées ou non, la répartition et la dynamique par classe de taille, la phytosociologie et le peuplement sur pied; ii) tester les techniques sylvicoles pour déterminer la régénération naturelle et améliorer le volume de production dans les forêts naturelles; et iii) soutenir les activités de recherche et de vulgarisation des étudiants de troisième cycle. Il est possible de diviser le projet en deux phases: la Phase I, qui comprend les activités développées avant l'exploitation forestière, en accord avec le plan de gestion forestière approuvé (activités précédant la récolte) et la Phase II, qui recouvre les activités à déployer après la récolte (activités suivant la récolte).

Phase I: Détermination de la coupe annuelle. Selon le plan de gestion forestière, une Unité de production annuelle (UPA) de 6 000 ha a été aménagée; chaque UPA est sous-divisée en unités de travail (UT) de 100 ha, qui sont à leur tour sous-divisées en unités de récolte de 25 ha. Les activités suivantes sont à ce jour achevées: i) procéder à l'inventaire forestier intégral de toutes les espèces, y compris les essences d'acajou; ii) préparer la carte logistique de la zone, y compris la géolocalisation correcte de toutes les essences d'arbre; iii) préparer la carte logistique de la zone, y compris la géolocalisation correcte de toutes les essences d'arbre; iv) préparer la carte logistique de la zone, spécifiquement les espèces d'acajou; sur la base de ces cartes, préparer la planification de l'emplacement des placettes permanentes (PP) et des placettes spécifiques destinées au suivi de l'induction de la régénération naturelle de l'acajou; v) création et mesurage des PP et placettes de régénération naturelle de l'acajou; vi) création d'une base de données contenant l'ensemble des données recueillies sur site au cours de la première phase; et vii) traitement, analyse et discussion des données recueillies en vue d'en dégager des conclusions et recommandations.

Phase II: Les activités du projet n'ont pas été exécutées suivant le calendrier initial en raison du retard encouru dans le processus d'approbation du Plan annuel d'opération (PAO) et de l'autorisation de récolte (AUTEF) par l'Institut brésilien de l'environnement et des ressources renouvelables (IBAMA). Les résultats de la Phase I, obtenus jusqu'à présent ont considérablement contribué à la révision des directives de la récolte de l'acajou dans les forêts naturelles. La date d'achèvement de ce projet, initialement prévue en février 2011, a été reportée suite aux difficultés imprévues rencontrées dans sa mise en œuvre.

### 3. « Gestion de *Hypsipylla grandella* au sein des plantations de *Swietenia macrophylla* King dans les États de Pará et São Paulo au Brésil » (UFRA/FUNPEA)

L'objectif principal est de sélectionner un système de gestion intégrée de la lutte contre le perceur de pousse *Hypsipylla grandella* dans les zones de reboisement en acajou dans les États de Pará et São Paulo. Les principaux résultats obtenus furent les suivants: i) les systèmes les plus efficaces de lutte contre le perceur de l'acajou dans l'État de Para sont: « plantation d'acajou intercalée avec *Toona ciliata*, associée à l'application d'une solution de Colacid », « plantation d'acajou intercalée avec *Toona ciliata*, associée à la fertilisation à l'aide de bore et de calcium et à l'application d'une solution de Colacid », qui ont respectivement donné un taux d'efficacité de 94,02 et 100%; ii) dans l'État de São Paulo, le dispositif de plantation d'acajou intercalée avec *Toona ciliata*, associée à l'application d'une solution de Colacid s'est avéré le plus efficace, avec un taux d'efficacité de 92,36%; iii) la préparation et la sélection d'une solution de Colacid à vaporiser, qui avait déjà été utilisée dans les expérimentations effectuées à Aurora do Pará et São José do Rio Preto, dû à son application pratique, présente un taux d'efficacité similaire à la solution de Colacid standard (application en gouttes); iv) l'aménagement de plateformes élévatoires et de plateformes de type pantographe qui permettent d'appliquer des traitements sylvicoles (élagage et application de traitements) sur des acajous de 3 à 8 m de hauteur.

Ces résultats ont été publiés lors du XXIII<sup>e</sup> Congrès brésilien d'entomologie qui s'est tenu à Natal (RN) du 26 au 30 septembre 2010 sous les titres suivants: i) Gestion du perceur de l'acajou *Hypsipylla grandella* (Zeller, 1848) (Lépidoptère: Pyralidées) à Aurora do Pará; et ii) Gestion du perceur de l'acajou *Hypsipylla grandella* (Zeller, 1848) à São José do Rio Preto (État de São Paulo).

Compte tenu de l'efficacité élevée des traitements, les acajous ont présenté une excellente croissance, notamment à São José do Rio Preto, où des acajous de 38 mois présentaient une hauteur moyenne de 8,89 m.

Les activités restantes sont les expérimentations exécutées sous la responsabilité de M. Marion Lopez qui portent sur les « Effets de l'application de calcium et de bore à des doses variables sur la résistance de l'acajou cultivé par culture hydroponique face à la chenille *Hypsipylla grandella* », dont l'achèvement est prévu d'ici à la fin de février 2011.



Plateforme de type pantographe utilisée dans une expérience de gestion du perceur de l'acajou à São José do Rio Preto (SP) au Brésil.  
Photo: Orlando OHASHI

## Bolivie

### 1. « Densité du peuplement et effets de la récolte forestière sur la régénération naturelle et la croissance du diamètre de l'acajou à grandes feuilles (*Swietenia macrophylla*) » (MEBCC)

Le Ministère bolivien de l'environnement et de l'eau met en œuvre, par l'intermédiaire de l'IBIF, le projet « Densité du peuplement et effets de la récolte forestière sur la régénération naturelle et la croissance du diamètre de l'acajou à grandes feuilles (*Swietenia macrophylla* King) ». Son objectif principal est d'évaluer la situation actuelle des populations d'acajou afin de déterminer les niveaux de récolte compatibles avec le maintien de cette espèce. Ses objectifs spécifiques sont: 1) déterminer les répartition et densité actuelle et potentielle ainsi que la structure actuelle du peuplement d'acajou dans les principales régions écologiques du pays; 2) mener une étude sur la régénération naturelle, la croissance et la survie des acajous dans les forêts semi-humides en fonction de diverses intensités d'exploitation et d'application de traitements sylvicoles; et 3) proposer une stratégie de conservation et un suivi de l'acajou.

L'étude a terminé la phase des travaux sur le terrain, qui ont permis d'évaluer les principales zones de répartition de l'acajou le long des plaines de Bolivie. Vingt-cinq sites au total ont été visités, recouvrant un total de 1 186 parcelles (20 x 100 m) dans les départements de Pando; Beni, Santa Cruz et La Paz, afin de recueillir des informations sur la répartition, la densité, la régénération et la structure de la population de l'acajou. Le suivi continu des placettes permanentes d'expérimentation de l'IBIF a été exécuté afin de connaître la dynamique de la population et les effets de l'exploitation forestière.

Jusqu'à présent, on a compilé des bases de données complètes à partir des études menées sur l'acajou en Bolivie, y compris des données sur la densité et la répartition de l'acajou, à partir des Plans annuels d'opération forestière (période 2001-2008). L'analyse de la situation actuelle de l'acajou dans le pays sera menée à partir d'informations et de données de terrain supplémentaires. Cette analyse fouillée qui porte sur diverses connaissances relevant de l'écologie et de la gestion de l'espèce, associée à la participation active de divers usagers de la forêt, permettra d'élaborer une stratégie de suivi et gestion adaptée à cette espèce en Bolivie. L'achèvement de ce projet est prévu en février 2011.

## Pérou

### 1. « Évaluation des stocks commerciaux et stratégie de gestion durable de l'acajou/du cèdre au Pérou » (UNALM)

Suite aux consultations avec les donateurs lors de la 43<sup>e</sup> session du CIBT, le Programme a bénéficié d'une enveloppe supplémentaire de 209 500 \$E.-U. afin d'étendre à *Cedrela spp.* les travaux menés dans le cadre de PD 251/03 Rev. 3 (F) sur l'acajou au Pérou. Les activités du projet PD 251/03 (composante cèdre) ont été terminées en mars 2009. Dans le rapport final figuraient la méthodologie et les résultats obtenus. Les principales conclusions sont: i) l'identification dendrologique des échantillons d'arbres de diverses espèces et l'analyse du sol et du matériel organique permettant de fournir une description de l'habitat du cèdre et des espèces associées; ii) l'analyse de la forme et du volume a permis de déterminer le facteur forme au niveau national, qui est de 0,6822, ainsi que les tables dendrologiques du cèdre; iii) une carte de probabilité de l'occurrence de *Cedrela spp.* a été préparée ainsi qu'une carte de la densité actuelle des populations de cèdre en Amazonie péruvienne.

Les activités restantes sont les expérimentations exécutées sous la responsabilité de M. Marion Lopez qui portent sur les « Effets de l'application de calcium et de bore à des doses variables sur la résistance de l'acajou cultivé par culture

hydroponique face à la chenille *Hypsipylla grandella*», dont l'achèvement est prévu d'ici à la fin de février 2011.

## **2. « Conception, validation et ajustement de la méthodologie de suivi et d'évaluation périodique des placettes de caractérisation des peuplements d'acajou et de cèdre au Pérou » (UNALM)**

Ce projet a commencé en juillet 2009 sous la coordination de l'Université nationale agronome La Molina (UNALM) et toutes les activités ont été achevées en mai 2010. Son objectif principal était: le suivi et l'évaluation périodique des parcelles de caractérisation des populations d'acajou et de cèdre au Pérou. Ses objectifs spécifiques étaient: i) comprendre la dynamique du rétablissement des populations d'acajou et de cèdre et l'influence des espèces associées; et ii) identifier les paramètres sylvicoles de la régénération d'un avis de commerce non préjudiciable pour ces essences. Les principaux produits sont: i) rapport sur l'analyse des divers comptes rendus de terrain et traitement des informations afin d'établir une base d'informations actualisées, en proposant une méthodologie pour le suivi des populations de cèdre et d'acajou; ii) un manuel pratique de l'évaluation continue des populations d'acajou et de cèdre; un projet de manuel pratique des vérifications sur le terrain; iii) une proposition sur les pratiques sylvicoles de nature participative et adaptée au rétablissement des populations de cèdre; et iv) un rapport sur les critères sylvicoles utilisés pour le suivi du rétablissement des populations de cèdre et d'acajou, en ajustant la taille des populations.

Suite aux résultats du projet, les principaux changements introduits sont les suivants: i) un quota d'exportation a été proposé pour l'année 2010-2011; le moyen proposé pour déterminer le quota 2011-2012 est basé sur les pratiques sylvicoles; ii) le projet de nouvelle loi sur la foresterie et la faune sauvage comprend des plans sylvicoles se rapportant à certaines essences de bois en danger, sur la base des résultats du projet; iii) le Ministère de l'environnement (MINAM) a accepté la proposition sur les pratiques sylvicoles; iv) le MINAM va mettre en place une nouvelle méthode pour fixer les futurs quotas en fonction des unités forestières d'aménagement, en tenant compte des possibilités des zones de concessions; v) le MINAM formulera les recommandations nécessaires, en tenant compte du principe de pérennisation et de précaution, comme l'ont accepté précédemment l'INRENA et la Direction générale de la foresterie et de la vie sauvage du MINAG; et vi) la régénération des essences de bois qui est proposée nécessite quelques étapes supplémentaires avant d'être pleinement adoptée par les usagers de la forêt. La base de données sur les populations de cèdre et d'acajou continue d'être actualisée et maintenue par des professeurs de la Faculté des sciences forestières de l'UNALM.

## **Autres études dans le cadre du Programme OIBT-CITES**

### **1. « Étude de marché sur *Cedrela odorata* en Bolivie, au Brésil et au Pérou »**

Les gouvernements bolivien, brésilien et péruvien ont chacun une approche différente, s'agissant des essences de bois de cèdre et d'acajou inscrites aux Annexes de la CITES, ce qui a des incidences sur le marché du cèdre. En ce qui concerne le Pérou qui a inscrit le cèdre à l'Annexe III en 2001, le gouvernement a, à partir de 2004, fixé des quotas d'exportation pour l'acajou, la délivrance des permis d'exportation pour les deux essences étant basée sur deux inspections visuelles (par la compagnie d'exportation et le port d'expédition). De leur côté, la Bolivie et le Brésil ont demandé que le cèdre soit inscrit à l'Annexe III de la CITES en 2009 et 2010 respectivement. L'exportation d'acajou au Brésil est interdite, tandis que la Bolivie ne fixe pas de quotas d'exportation reposant sur des études de la population d'acajou; en conséquence, le permis d'exportation n'est pas aussi strict qu'au Pérou.

En revanche, l'application de la réglementation de la CITES dans ces pays est neutralisée par la faiblesse des capacités institutionnelles dans le secteur forestier et la faible priorité accordée à la promotion de ce secteur dans le processus décisionnaire. Le Brésil, la Bolivie et le Pérou sont trois pays limitrophes qui présentent la plus importante population de cèdre et d'acajou, avec des niveaux de production élevés et des exportations de produits ligneux de haute valeur sur le marché international. Par conséquent, il est recommandé de concevoir et mettre en œuvre une stratégie régionale OIBT-CITES qui privilégie principalement: i) le renforcement des capacités des organes de gestion et des autorités douanières des pays d'exportation et d'importation au niveau de l'identification des produits en bois de cèdre ou d'acajou; ii) harmoniser les critères et mettre en œuvre un système de traçabilité des bois au sein de la procédure de délivrance des permis d'exportation; iii) assurer le suivi du flux mensuel des importations et exportations, ainsi que des prix FOB/CIF des produits bois issus des essences inscrites aux Annexes de la CITES et leur inclusion dans la base de données de l'OIBT; iv) évaluer et améliorer les systèmes d'information, de contrôle et de statistiques forestières de manière à les adapter à la législation nationale et aux engagements internationaux (CITES, OIBT, FLEGT, Loi Lacey); v) mettre en œuvre des projets pilotes de traçabilité des bois destinés aux essences inscrites aux Annexes de la CITES; et vi) encourager le développement technologique en vue de remplacer le cèdre et l'acajou sur les marchés intérieur et international. L'achèvement de ce projet est prévu d'ici à la fin de décembre 2010.

### **2. « Appui à la conformité à la Convention de la CITES au Guatemala et au Pérou: assistance technique dans le pays destinée à l'élaboration de tables nationales de rendement des volumes de bois sur pied et de sciages de classe exportation de l'acajou (*Swietenia macrophylla*) »**

L'acajou (*Swietenia macrophylla*) est l'une des essences tropicales les plus cotées au sein du commerce international. La récolte et l'exploitation forestière illicite de cette essence ont abouti à son inscription à l'Annexe II de la CITES. Les gouvernements guatémaltèque et péruvien ont exprimé leur désir que soient élaborées des tables dendrométriques nationales pour cette essence. Dans ce contexte, la Banque mondiale et l'Organisation internationale des bois tropicaux, ont décidé de soutenir ces gouvernements dans la préparation de leurs tables nationales de rendement entre bois ronds sur pied et sciages d'acajou. Elles contribueront à l'application concrète de la réglementation de la CITES.

L'objectif principal consiste à apporter une assistance technique au Conseil national des aires protégées (CONAP) et à l'Institut national forestier (Guatemala), à la Direction générale de la foresterie et de la faune sauvage (OSINFOR) (Pérou) dans la préparation participative de leurs tables nationales de rendement pour l'acajou, sur la base des facteurs de conversion statistiquement fiables du volume sur pied en sciages de qualité exportation. La stratégie opérationnelle est d'ordre participatif et maximaliste parce qu'elle implique toutes les parties prenantes et maximaliste parce qu'elle a recours à des arbres qui seraient utilisés par les concessionnaires forestiers dans le cadre du POA en vigueur pour obtenir des informations, ce de manière à éviter d'abattre d'autres arbres uniquement pour les besoins d'élaborer les tables. Ces tables serviront aux concessionnaires à estimer leurs volumes de production et à négocier par avance les volumes obtenus après transformation du bois. Les institutions étatiques disposeront d'un outil leur permettant d'améliorer le contrôle et de mieux appliquer la CITES. Le gouvernement mettra au point un processus de socialisation et de formation à l'usage des tables, qui seront soumis à l'approbation du groupe national péruvien sur l'acajou. Ces tables de conversion favoriseront la pérennisation des essences d'acajou, car leur usage va dans l'intérêt de tous les acteurs qui exploitent également la ressource. En ce qui concerne le Guatemala, la table nationale de rendement des bois est terminée, en accord avec l'Association nationale des bois de feuillus (NHFA). Dans le cas du Pérou, la procédure d'élaboration de la table de rendement des bois en est à son stade final. L'achèvement de ce projet est prévu d'ici à la fin de décembre 2010.



## ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

### 2e Atelier régional Afrique sur l'afroscie au Cameroun

Le gouvernement camerounais, représenté par son Ministère de la foresterie et de la faune sylvestre, a accueilli le 2<sup>e</sup> Atelier régional africain sur le commerce durable du bois de *Pericopsis elata* et de l'écorce de *Prunus africana*, qui s'est tenu à Limbé (Cameroun) du 29 septembre au 2 octobre 2010. Son objectif était de procéder à une évaluation à mi-parcours des activités du projet qui est mis en œuvre dans les pays des aires de répartition afin que les autorités CITES partagent leurs expériences pour en faire un outil permettant de mieux se conformer aux exigences de l'avis de commerce non préjudiciable et d'élaborer un nouveau plan d'action participatif pour la période 2011-2013.

### 2e Atelier régional Asie sur le ramin en Malaisie

Le gouvernement malaisien a, avec succès, accueilli à Kuantan dans l'État de Pahang (Malaisie) du 1<sup>er</sup> au 4 décembre 2010 l'« Atelier régional sur le partage des résultats des activités mises en œuvre en Indonésie et Malaisie dans le cadre du projet OIBT-CITES destiné à veiller à ce que le commerce international des espèces inscrites à la CITES soit compatible avec leur gestion durable et leur conservation ». Soixante et un participants ont assisté à cet atelier dont l'objectif était de partager les résultats et expériences tirés des activités du projet qui sont mises en œuvre dans le cadre du Projet OIBT-CITES en Indonésie et Malaisie, y compris identifier les résultats pertinents des activités indonésiennes pour les adapter à la Malaisie et inversement.

### Atelier national sur l'application de la conformité pour le commerce du ramin en Malaisie

Quarante-deux participants au total ont suivi cet « Atelier national sur l'application de la conformité pour le commerce du ramin (espèces *Gonystylus*) » de trois jours qui s'est tenu avec succès à Kuala Lumpur (Malaisie) du 8 au 10 décembre 2010. Son objectif principal était de valoriser les connaissances des personnels des organismes chargés de l'application en Malaisie qui travaillent directement ou indirectement dans le commerce du ramin.



La cérémonie d'ouverture de l'Atelier régional organisé du 1<sup>er</sup> au 4 décembre à Kuantan dans l'État de Pahang (Malaisie)  
Photo : Yusni IDRIS

## ÉVÉNEMENTS À VENIR

### Atelier en RDC

La RDC accueillera le 2<sup>e</sup> atelier de formation CITES du 22 au 24 décembre 2010 à Kinshasa dans le quartier de Gombe. Son objectif est de former les participants à l'utilisation de l'outil d'identification des bois « CITESWOOD ID ».

### Atelier régional Amérique latine au Brésil

L'Institut brésilien de l'environnement et des ressources naturelles renouvelables (IBAMA) accueillera le 3<sup>e</sup> atelier régional Amérique latine dans le cadre du Programme OIBT-CITES destiné à veiller à ce que le commerce international des essences de bois inscrites sur les listes de la CITES soit compatible avec leur gestion durable et leur conservation. Son objectif est de partager les résultats et expériences tirés des activités du projet qui sont mises en œuvre dans le cadre du Programme OIBT-CITES dans les États des aires de répartition en Amérique latine, en Bolivie, au Brésil et au Pérou.

### Réunion du Comité pour les plantes de la CITES

La dix-neuvième Réunion du Comité pour les plantes de la CITES se tiendra du 18 au 21 avril 2011 à Genève (Suisse). Au nombre des sujets relevant du dossier des bois, on se penchera sur le rapport d'avancement du Groupe de travail sur l'acajou à grandes feuilles et autres essences de bois néotropicales [Décisions 15.91, 15.92 et 14.146 (Rev. CoP15)] ainsi que le rapport d'avancement du Programme conjoint OIBT-CITES.

## SUIVI DU PROGRAMME

Afin d'accroître la transparence du Programme OIBT-CITES, un suivi externe a été mené de manière régulière, y compris par des organes indépendants tels que la Commission européenne en milieu d'année 2008 et 2008, ou encore dans le cadre du suivi, de l'examen et de l'évaluation externes du Programme qui, financés par l'OIBT, seront menés fin 2009 début 2010. En outre, les coordonnateurs régionaux compétents assurent un suivi régulier de la mise en œuvre sur le terrain en Afrique, en Asie et en Amérique latine.



Visite sur site dans le cadre de l'Atelier régional organisé à Kuantan dans l'État de Pahang (Malaisie)  
Photo: Yusni IDRIS

## ARTICLE

### Modèle de croissance et rendement de l'acajou servant à simuler la croissance de la population, les résultats de production et le taux de rétablissement sur de multiples cycles de coupe

Par C. Free, R.M. Landis & J. Grogan

Au cours des décennies passées, l'acajou à grandes feuilles a fait l'objet d'une exploitation intensive dans son aire de répartition naturelle en Amérique latine tropicale. À l'avenir, la production de bois issus des forêts naturelles sera tributaire de la protection et de l'intendance, par des pratiques de gestion durable, des populations survivantes à vocation commerciale. Le Modèle de croissance et rendement de l'acajou à grandes feuilles, que développent Free, Landis & Grogan, servira à effectuer des projections sur le rétablissement de la population et de la production de bois, à partir de récoltes d'acajou simulées en Amazonie brésilienne. Ce modèle offrira aux aménagistes forestiers un outil informatique permettant d'évaluer les incidences des pratiques de gestion en vigueur sur des exemples préprogrammés de populations d'acajou ou des populations saisies par l'utilisateur. Ce modèle de croissance & rendement, qui utilise la plateforme NetLogo 4.1.1, peut être installé sur des ordinateurs exploités sous les systèmes Windows ou Mac OS X. Il sera également accessible à partir d'une plateforme Internet.

Les fonctions (algorithmes) du modèle de croissance & rendement sont obtenues à partir de données démographiques recueillies durant la période 1995-2009 sur près de 600 acajous et plusieurs milliers de semis, plants et gaules à travers de multiples sites des États de Para et d'Acre au sud-est du Brésil. Le modèle permet d'effectuer des simulations avec ou sans récolte. Dans les scénarios de prélèvement, le modèle prélève (tue) les arbres à des intervalles spécifiques; entre les récoltes, les individus survivants croissent, se reproduisent et meurent suivant des taux observés dans les études de terrain. Les simulations de récolte reposent sur des pratiques de gestion légales en vigueur au Brésil (diamètre minimal de coupe fixé à 60 cm, taux de rétention commerciale de 20%, minimum de 5 arbres commerciaux/

densité de rétention de 100 ha, cycle de coupe de 30 ans). Les aménagistes forestiers peuvent saisir des données démographiques recueillies lors d'inventaires sur le terrain afin de projeter les résultats de rétablissement et de production obtenus après de multiples prélèvements sur des sites sous gestion licite. Il est possible de modifier chacun des quatre paramètres de récolte pour visualiser les résultats sur la population et la production selon tel ou tel scénario de gestion.

Ce modèle de croissance & rendement permet de paramétrer et d'opérer des simulations de récolte d'un simple clic sur des boutons aménagés sur l'écran de l'ordinateur. Chaque « opération » effectuée dans le cadre de tel ou tel scénario initial portant sur la population et la récolte donnera un résultat légèrement différent (nombre d'arbres et volume commercial récolte, densité de survie, etc.). Cette divergence s'explique par le fait que les fonctions du modèle correspondant à la survie, la croissance et la reproduction sont allouées de manière aléatoire au début de chaque simulation, ce qui aboutit à des résultats différents sur le long terme. C'est pourquoi la moyenne des résultats obtenus à partir de multiples simulations représentera au mieux les taux de rétablissement et de production de la population à long terme pour tel ou tel peuplement et scénario de récolte.

Ce modèle permettra d'obtenir des résultats automatisés à partir d'une simulation unique ou multiple en fournissant des données de récolte telles que l'abondance et les densités des arbres commerciaux ou non, ainsi que les volumes de récolte obtenus au cours des coupes successives à des intervalles de temps spécifiés (cycle de coupe).



**Les lecteurs** peuvent télécharger le bulletin d'information du Programme OIBT-CITES sur: [www.itto.int](http://www.itto.int) (L'OIBT à l'œuvre>CITES). N'hésitez pas à transmettre vos éventuelles observations et/ou suggestions concernant ce bulletin aux adresses indiquées ci-dessous.

#### Contacts:

OIBT - Coordonnateur général - **Steven Johnson** - johnson@itto.int  
Assistante du Programme - **Pei Sin Tong** - tong@itto.int  
CITES - Coordinatrice générale - **Milena Sosa Schmidt** - milena.schmidt@cites.org  
Coordonnateur régional pour l'Amérique latine et Coordonnateur général - **Ivan Tomaselli** - itomaselli@stcp.com.br  
Coordonnateur régional pour l'Afrique - **Jean Lagarde Betti** - lagardebetti@yahoo.fr  
Coordonnateur régional pour l'Asie - **Thang Hooi Chiew** - hcthang@streamyx.com  
Coordonnatrice régionale adjointe pour l'Amérique latine - **Sofia R. Hirakuri** - sofia@stcp.com.br